

Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 15 janvier 2018, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(e) :

Manon Côté Dominic Lapointe
Steve Leblanc Rémi Beauchesne
Benoît Couture

Est absent : le conseiller Gilles Gauvreau

Les membres présents forment le quorum.

2018-01-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 décembre 2017
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2017
5. Présentation des comptes
6. Avis de motion - règlement #498 sur le Code d'éthique et de déontologie des élus
7. Adoption du PROJET de règlement #498 sur le Code d'éthique et de déontologie des élus
8. Emploi étudiant - été 2018
9. Cotisation annuelle 2018 - ADMQ
10. Cotisation annuelle 2018 - FQM
11. Cotisation annuelle 2018 – COMBEQ
12. Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2018
13. Projet de modification de courbes dans le 8^e rang – Promesse d'achat/vente
14. Avis de motion - règlement #495 décrétant l'annexion d'une partie de territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham
15. Adoption du PROJET de règlement #495 décrétant l'annexion d'une partie de territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham
16. Dossier retrait du guichet automatique
17. Projet intermunicipale de Loisirs collectifs
18. Liste des contrats (octobre 2016 à décembre 2017) – Dépôt à la table du conseil
19. Techni-Consultant - Offre de services professionnels pour 2018
20. Demande de Binette & Laplante à la CPTAQ – Alinéation et lotissement
21. Demande d'aide financière – Carnaval 2018

22. Correspondance
 - a) Projet de voirie 2017-2018 (AIRRL) – obtention d’une extension par le MTMDET du délai jusqu’en novembre 2018
 - b) Présentation des nombreuses cartes de souhaits des fêtes reçues;
 - c) Ouverture du projet de CLSC pour soin courants à Ham-Nord le 7 février 2018
23. Période de questions
24. Clôture de séance

2018-01-02 Approbation du procès-verbal du 4 décembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l’unanimité des conseillers, le maire n’ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 4 décembre 2017 soit accepté, tel que rédigé.

2018-01-03 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l’unanimité des conseillers, le maire n’ayant pas voté :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2017 soit accepté, tel que rédigé.

2018-01-04 Présentation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**

et résolu à l’unanimité des conseillers, le maire n’ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 122,961.63\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2018-01-05 Avis de motion – Règlement #498 prévoyant l’adoption du Code d’éthique et de déontologie des élus

Le conseiller Rémi Beuchesne donne avis de motion qu’à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l’article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le règlement #498 prévoyant l’adoption du Code d’éthique et de déontologie des élus.

2018-01-06 Adoption du PROJET de Règlement #498 prévoyant l’adoption du Code d’éthique et de déontologie des élus

IL EST PROPOSÉ PAR: **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADOPTER le PROJET de Règlement #498 prévoyant l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus.

2018-01-07 Emploi étudiant été 2018

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE PRÉSENTER une demande de subvention à Service Canada pour 1 étudiant pour la période de l'été 2018.

2018-01-08 Cotisation annuelle 2018 - ADMQ

IL EST PROPOSÉ PAR: **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE défrayer le coût de la cotisation annuelle (incluant l'assurance) du directeur général à l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) d'un montant de 798\$ plus taxes et d'en autoriser le déboursé.

2018-01-09 Cotisation annuelle 2018 - FQM

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE défrayer le coût de la cotisation annuelle à la FQM (Fédération québécoise des municipalités) d'un montant de 1,058.32\$ plus taxes et d'en autoriser le déboursé.

2018-01-10 Cotisation annuelle 2018 - COMBEQ

IL EST PROPOSÉ PAR: **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE défrayer le coût de la cotisation annuelle à M. Bobby Dubois et M. Patrick Duchaine à la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec) d'un montant total de 600\$ plus taxes et d'en autoriser le déboursé.

2018-01-11 Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2018

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

CONSIDÉRANT QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur :

- Gagne en moyenne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
- Vit environ sept ans de moins qu'un diplômé;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des éditions centricoises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études.

IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord appuie les Journées de la persévérance scolaire 2018 par cette résolution et qu'elle s'engage à participer activement aux activités scolaires et parascolaires des élèves, soit par la mise à la disposition gratuitement des infrastructures municipales, soit en assumant le coût de certaines activités.

2018-01-12 **Projet de modification de courbes dans le 8^e rang –
Promesse d'achat/vente**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord désire acquérir à des fins publiques une partie du terrain (+/- 4,679 m²) appartenant à MM. Yves et Éric St-Pierre afin d'effectuer des travaux de modifications de la courbe dans le 8^e rang dans le but d'améliorer la sécurité des usagers de cette route puisque la courbe existante représente des risques importants dus à sa configuration déficiente ;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont convenu des modalités de l'entente lors d'une rencontre tenue le mercredi 4 octobre 2017 et une autre rencontre tenue le samedi 9 décembre 2017 entre l'acheteur et le vendeur;

IL EST PROPOSÉ PAR: BENOÎT COUTURE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER M. François Marcotte (maire) et M. Mathieu Couture (directeur général et secrétaire-trésorier) à signer, au nom de la municipalité du Canton de Ham-Nord, la promesse d'achat/vente avec MM. Yves et Éric St-Pierre afin d'acquérir à des fins publiques une partie du terrain, et ce, dans le but d'effectuer des travaux de modifications de la courbe dans le 8e rang.

2018-01-13 **Avis de motion – Règlement #495 décrétant l'annexion d'une partie de territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham**

Le conseiller Benoît Couture donne avis de motion qu'à une séance subséquente à être tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption le règlement #495 décrétant l'annexion d'une partie de territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

2018-01-14 **Adoption du PROJET de Règlement #495 décrétant l'annexion d'une partie de territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADOPTER le PROJET de Règlement #495 (incluant le plan et la description technique) décrétant l'annexion d'une partie de territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

2018-01-15 **Dossier retrait du guichet automatique**

CONSIDÉRANT QUE les élus de la municipalité ont rencontré M. Benoît Bélanger, DG de Desjardins Caisse des Bois-Francs, le 21 décembre 2017 afin de discuter de la situation du guichet automatique à Ham-Nord et des options possibles et viables pour tous;

CONSIDÉRANT QUE dans leur processus de réflexion, les élus désirent également consulter les autres acteurs de la région (les municipalités voisines) afin de leur expliquer les options possibles et connaître leur point de vue et ce, toujours dans l'esprit d'une concertation régionale ;

CONSIDÉRANT QUE les élus de la municipalité du Canton de Ham-Nord désirent régler cette situation dans un climat de collaboration et de coopération avec Desjardins afin que la solution choisie soit celle qui convient le mieux aux besoins des membres Desjardins de notre région ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: BENOÎT COUTURE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord poursuive l'analyse des options possibles et ce, en consultant les autres acteurs de la région (les municipalités voisines) afin que la solution choisie soit celle qui convient le mieux aux besoins des membres Desjardins de notre région.

2018-01-16 **Demande d'aide financière : Mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) fait un appel de projets pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE les projets admissibles sont la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal, ainsi que la réalisation de diagnostics et d'études d'opportunité en cette matière;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Tingwick, Saint-Rémi-de-Tingwick, Notre-Dame-de-Ham, Ham-Nord et Chesterville désirent l'implantation d'un projet de loisirs collectifs appelé « Loisirs des Montagnes »;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: RÉMI BEAUCHESNE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord :

- Approuve le projet « Loisirs des Montagnes » en partenariat avec les municipalités de Saint-Rémi-de-Tingwick, Tingwick, Notre-Dame-de-Ham et Chesterville;
- Désigne la municipalité de Chesterville à titre d'organisme responsable du projet.

2018-01-17 **Liste des contrats 2017 – Dépôt à la table du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil la Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2,000\$ avec un même contractant, passés au cours du dernier exercice financier complet précédent, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25,000\$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant et l'objet du contrat (art. 961.4(2) du Code Municipal).

2018-01-18 **Demande de Binette & Laplante Inc. à la CPTAQ– Aliénation et lotissement**

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord accuse réception de la demande d'autorisation formulée par Binette & Laplante Inc. auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec;

ATTENDU QUE ladite demande vise le lotissement et l'aliénation par acte de vente par Hélène Larochelle en faveur de Binette & Laplante Inc. d'une partie du lot 19A, Rang 3, du Cadastre du Canton de Ham, circonscription foncière de Richmond, totalisant une superficie de 12,28 hectares;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord a pris connaissance de l'argumentation de la demanderesse et qu'elle constate que l'autorisation recherchée n'aura pas d'impact négatif sur la pratique de l'agriculture;

ATTENDU QUE ladite demande ne contrevient pas aux règlements de la Municipalité du Canton de Ham-Nord;

IL EST PROPOSÉ PAR : **DOMINIC LAPOINTE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du Canton de Ham-Nord appuie Binette & Laplante Inc. dans sa demande d'autorisation auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour les motifs invoqués ci-dessus.

2018-01-19 **Techni-Consultant - Offre de services – Assistance technique et accompagnement pour travaux d'infrastructures**

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'offre de service de la compagnie Techni-Consultant Inc. consistant à une assistance technique pour compléter les demandes municipales, la préparation des documents d'appel d'offres professionnels, les formulaires administratifs, les demandes d'admissibilité au niveau des aides financières et toutes autres demandes de consultations touchant les infrastructures municipales soit acceptée, et ce, pour une facturation selon l'utilisation sur une base horaire au taux de 89\$/heure.

2018-01-20 **Carnaval 2018 - Demande du Comité organisateur**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER un montant de 500 \$ au Comité organisateur du Carnaval 2018 et d'en autoriser le paiement.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. De l'approbation de notre demande d'une extension du délai par le MTMDET jusqu'en novembre 2018 dans le cadre du projet de voirie 2017-2018 (AIRRL);
2. De la présentation au conseil des nombreuses cartes de souhaits des Fêtes reçues;
3. De l'ouverture du projet de CLSC pour soin courant à Ham-Nord le 7 février 2018;
4. D'une question en lien avec l'inspection par le MTMDET du pont de la Rivière Demers et dont la municipalité n'a pas encore reçu le rapport d'inspection.

Le maire lève l'assemblée à 20h40.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.